

Communauté éducative du collège Blaise Cendrars  
par l'intermédiaire de ses représentants au Conseil d'Administration  
et de ses représentants SNES et SNALC  
14, avenue Charles de Gaulle  
94470 Boissy-Saint-Léger

Boissy-Saint-Léger : 27 février 2020

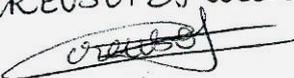
A Madame Mouquet-Burtin, Directrice Académique  
S/c de Monsieur Chané, principal du collège Blaise Cendrars

Objet : Demande d'audience suite à la fermeture d'une classe de 4<sup>ème</sup> pour la rentrée 2020

Madame la Directrice Académique

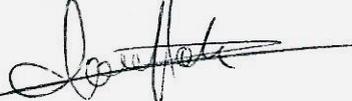
A ce jour, notre courrier du 7 février est resté sans réponse. Nous vous alertons sur la fermeture d'une classe de 4<sup>ème</sup> pour la rentrée 2020 alors qu'actuellement nous avons 107 élèves de 5<sup>ème</sup>. Cette fermeture nous obligerait à avoir des effectifs à 26 ou 27 par classe, sans compter les UPE2A entrants, dans un collège classé REP, dans un quartier sensible et interdirait toute nouvelle inscription d'élève arrivant sur le secteur.

Les enseignants du collège Blaise Cendrars ne doutent pas de votre attachement à la réussite de tous les élèves du Val-de-Marne et de la commune de Boissy-Saint-Léger. Ils réitèrent leur demande d'audience. Ils seraient au regret de devoir poser un nouveau préavis de grève s'ils n'avaient pas de réponse de vos services avant le vendredi 6 mars 2020. Ils vous prient d'agréer, Madame la Directrice Académique, leurs très respectueuses salutations.

CREUSOT Alicia  


Valetina RICORDATO  


Lucas DRIE  


Brice MOUFFEK  


Caroline BARRE  
Mathieu BAYEUIL  
Catherine BURGER  


Julie MISTICQUE  
Marine FLEUND  
